

Montréal, le 26 avril 2022

Par courrier électronique

M^c Yves Fréchette
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4


Objet : **Rapport annuel 2021 du Transporteur en vertu de
l'article 75 de la Loi sur la Régie de l'énergie**

Cher confrère,

Nous accusons réception de votre lettre du 25 avril dernier et du rapport annuel 2021 du Transporteur déposé en vertu de l'article 75 L.R.É.

Nous prenons bonne note des dépôts subséquents prévus pour les pièces HQT-2, Documents 1 et 2, HQT-3, Documents 1 et 4, ainsi que les pièces HQT-6, Documents 1 et 1.1

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml